

## Financement des sociétés non financières – France • Janvier 2021

### La croissance du financement des SNF reste soutenue

En janvier, la progression du financement de marché des sociétés financières comme celle des crédits bancaires reste très dynamique (respectivement, 12,0 % en taux de croissance annuel après 12,5 % en décembre, et 13,2 % après 13,3 %). Au total, le taux de croissance annuel de l'endettement des sociétés non financières atteint 12,8 % après 13,0 % le mois précédent.

La hausse de l'endettement des sociétés non financières depuis mars 2020 s'est globalement accompagnée d'une progression de leur trésorerie (cf. [L'impact de la crise du Covid-19 sur la situation financière des entreprises et des ménages en 2020](#)).

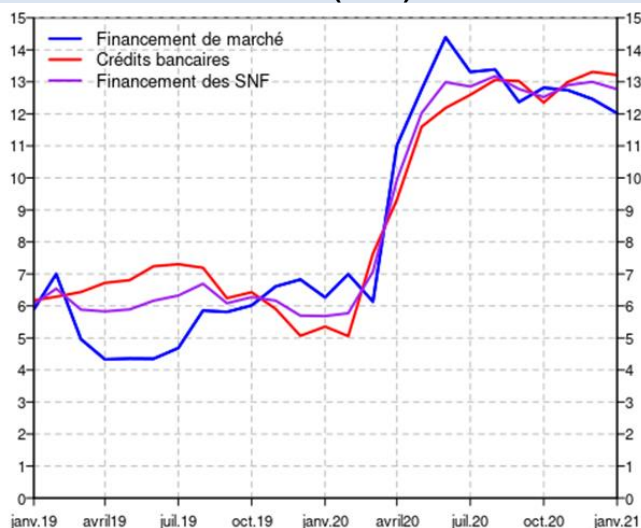
Le coût moyen du financement des entreprises est stable à 1,0 %. Le repli du taux actuariel des financements de marché est compensé par le léger renchérissement des crédits bancaires.

#### Financement des sociétés non financières

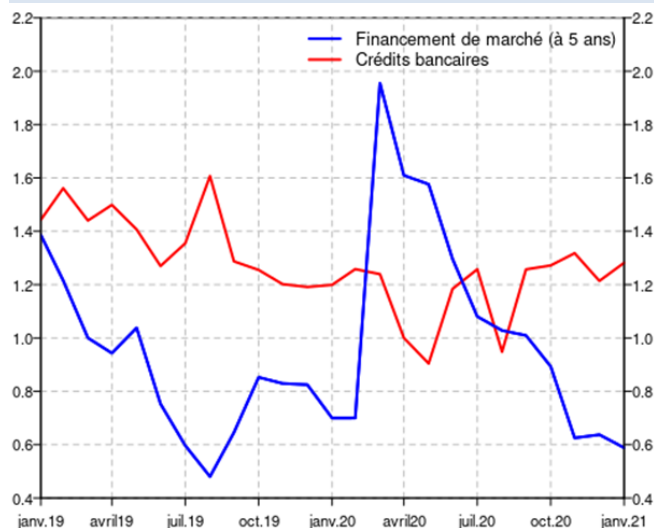
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours		Flux annuel net		Taux de croissance annuel		Coût des financements nouveaux (moyenne mensuelle)	
	Jan.-21	Jan.-21	Déc.-20	Jan.-21	Déc.-20	Jan.-21	Déc.-20	Jan.-21
Financement des SNF	1900	216	13,0	12,8	1,00	1,03		
- dont crédits bancaires	1202	141	13,3	13,2	1,21	1,28		
- dont financement de marché	698	76	12,5	12,0	0,64	0,59		
en euros	596	73	15,0	13,9				
en devises	101	3	0,3	2,3				

#### Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



#### Coût moyen du financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques, des Études et de l'International



## Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créances sur les marchés (obligations et titres de créances négociables), souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables. Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/credit/credit/credits-aux-societes-non-financieres>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<https://www.banque-france.fr/statistiques/epargne/comptes-nationaux-financiers/comptes-nationaux-financiers-par-secteurs/comptes-financiers-des-agents-non-financiers>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe. Le calcul du taux moyen de financement de marché exclut les valeurs extrêmes.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.

